

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2020 DAC 242 Subventions (239.000 euros) convention et avenants à convention avec sept structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'accès de tous aux œuvres d'art, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Fournir à tous les enfants, et en particulier aux enfants les plus éloignés des pratiques culturelles, des programmes d'éducation artistique et culturelle, favoriser les liens avec des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques artistiques constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

L'Art pour Grandir a permis depuis 11 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels et les équipes pédagogiques et d'animation, de proposer aux enfants des pratiques artistiques et, en fin d'année, traditionnellement, de réunir enfants et familles autour d'une restitution. L'Art pour Grandir implique 90 établissements culturels ou associations, 495 écoles parisiennes, 114 collèges et 230 centres de loisirs. Pour cette 12^{ème} édition, six structures culturelles reconduisent leur programme dont l'évaluation a été positive et un nouveau projet est proposé.

L'association **Théâtre de la Ville** poursuit son action de sensibilisation au spectacle vivant avec le Parcours enfance et jeunesse qui s'appuiera sur 13 spectacles avec un théâtre associé. En 2019-2020 plus de 3000 enfants d'écoles et centres de loisirs auraient dû en bénéficier mais le contexte sanitaire a perturbé la venue des enfants au théâtre. 5 spectacles ont tout de même pu être programmés en juillet 2020 au bénéfice de plus de 800 enfants des centres de loisirs et de groupes du champ social. Le Théâtre de la Ville proposera par ailleurs à l'ensemble des établissements scolaires concernés une formation destinée aux enseignants, des ateliers en amont et en aval des spectacles, ainsi qu'un accès privilégié aux répétitions et aux coulisses du théâtre lors de visites scolaires. Le parcours se décline également avec le projet Passerelle entre un collège et ses écoles de secteur, des ateliers d'écriture à l'occasion du 1er juin des écritures théâtrales jeunesse, des ateliers de lecture à haute voix, et dans le cadre de l'édition 2020 de chantiers d'Europe, des spectacles européens à destination

de 4 classes seront présentés. Deux projets adaptés aux enfants en situation de handicap sont également poursuivis : l'un de découverte du théâtre à destination d'enfants autistes, l'autre à destination d'enfants sourds et malentendants, qui concernera deux établissements scolaires parisiens supplémentaires cette année. La saison 2020-2021 enfin sera marquée par un renforcement de la programmation à destination des adolescents ainsi que des spectacles pour des enfants dès l'âge de 18 mois. Une subvention de 35.000 euros est proposée.

Par ailleurs le Théâtre de la Ville poursuit un projet dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) où les élèves de 14 écoles parisiennes assistent à 3 représentations dans

leur école ou dans un théâtre partenaire de proximité, en complément de 2 ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale. Afin de prolonger ce projet d'éducation artistique et culturelle dans les différents temps de l'enfant, divers projets sont mis en place sur le temps scolaire dans les écoles participantes : ateliers de jeu pour les cycles 2, ateliers de lecture à voix haute autour des pièces théâtrales jeunesse, rencontre avec l'auteur, projet passerelle avec le collègue... Ce projet permettra, comme cette année, à 3150 enfants d'assister à des représentations théâtrales. Une subvention de 150.000 euros est proposée.

L'Association de la Maison Ouverte, qui gère le **Théâtre Dunois**, propose des ateliers, spectacles et visites tout au long de l'année avec une dizaine d'établissements scolaires, de la maternelle, au lycée. Avec le programme « Avignon les enfants à l'honneur », l'équipe du théâtre emmènera également une quinzaine de jeunes du 13^{ème} arrondissement au Festival d'Avignon 2021. Pour préparer leur Avignon un parcours global d'ateliers théâtre et spectacles est proposé à une dizaine de familles et jeunes du 13^{ème} arrondissement pendant les vacances scolaires. Une subvention de 6.000 euros est proposée.

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT) a organisé la seconde édition de son opération « le 27 mars, les enfants du siècle prennent la parole » à l'occasion de la journée mondiale du théâtre destinée à valoriser les actions d'éducation artistique et culturelle menées par les théâtres de toute la France à travers des prises de paroles de groupes d'élèves. Cette année un nouveau partenariat a vu le jour avec le Théâtre du Rond-Point et des formations ont été co-construites avec la Maison du Geste de l'Image, le Festival d'automne et la Bibliothèque Nationale. 10 structures parisiennes devaient participer à l'opération, mais aucune n'a pu organiser l'opération dans les conditions initialement prévues en raison du contexte sanitaire. Pour autant certains ont pu organiser une participation dématérialisée sur le site dédié à l'opération comme le Monfort (qui a sollicité les jeunes amateurs ayant participé au spectacle *First Trip* de Katia Ferreira), le Rond-Point (avec les élèves de la section professionnelle du lycée François Truffaut sous la forme d'une série de témoignages d'élèves en courts épisodes vidéo) et le Mouffetard qui a proposé un film réalisé à partir de captations de séances de travail et de témoignages d'élèves du lycée Auguste Renoir enregistrés avant le confinement. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) qui rassemble les établissements publics du parc de la Villette, intervient dans l'accompagnement social, l'insertion professionnelle, la formation et l'ingénierie sociale, en priorité dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Le programme « Parcourir la Villette » propose à des jeunes de tout âge, notamment des quartiers de la politique de la ville limitrophes, des parcours inter-établissements sur mesure avec 14 lieux culturels du site et 6 autres lieux culturels parisiens (Forum des images, Cent-Quatre, Gaîté lyrique, Maison de la Radio, Théâtre de la Ville, Chaillot). Cette année, 23 parcours ont été menés pour 419 bénéficiaires avec 18 structures socioéducatives parisiennes partenaires (5 parcours ont été annulés en raison du confinement ainsi que l'étape festive du 25 mars). En 2020, l'APSV souhaite inclure de nouveaux partenariats et développer des complémentarités culturelles et éducatives (médiat, discriminations, métiers). Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Le **Théâtre Paris-Villette** poursuit le projet « Passerelles » avec ses partenaires le Mouffetard, le Théâtre Dunois, la Gaîté Lyrique et la ville de Pantin. En 2019, 9 classes de 8 collèges et lycées parisiens des 12, 13, 17 et 19^e arrondissements ont bénéficié de parcours de spectateurs en autonomie autour de trois spectacles, précédés et suivis d'ateliers en classe avec un prolongement d'une relation théâtre-élèves grâce à des dispositifs de communication numérique. En 2020, le Théâtre souhaite intégrer de nouveaux partenaires culturels et développer des liens avec des structures partenaires hors cadre scolaire comme des Centres Paris Anim. Une subvention de 15.000 euros est proposée.

L'association du **Théâtre de la Marionnette à Paris** propose des projets de sensibilisation aux arts de la marionnette par la pratique artistique grâce à des valises d'artistes ainsi que des ateliers sur temps scolaire en lien avec la programmation du théâtre. En 2020, 4 classes d'écoles élémentaires et collèges bénéficieront des valises d'artiste et le Théâtre mènera des projets avec l'école Parmentier (11^{ème} arr.), le collège Boris Vian (17^{ème} arr.) ainsi qu'un projet petite enfance sur les temps péri-éducatifs. Une partie des actions prévues avec l'école Goubet (19^e) sera reportée à la rentrée 2020 en conséquence du confinement. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'association **Le regard du cygne** propose de déployer un projet développé depuis 3 ans par un réseau d'acteurs à destination de tous les élèves du réseau éducatif prioritaire du quartier Belleville-Amandiers leur permettant de suivre une pratique de la danse et de développer une culture chorégraphique. Depuis 2019, le Regard du Cygne oriente son projet vers le très jeune public, avec notamment des « Family Day ». L'association souhaite en 2020 renforcer son action dans 5 écoles maternelles et élémentaires avec 100 heures d'ateliers de pratique artistique, des sorties et des médiations sur l'histoire de la danse. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

Afin de soutenir ces sept structures pour la réalisation de leurs projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant total de 239.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention et les avenants joints au projet.

La Maire de Paris